

SPED2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

SPEDcomme sur l3svpaysd Sud. Avec s T offopudsit fivelo Louvfinal51 cats3u d'ops ent, l3 programme vousvpeios d'acqu catrir w 0 spvelociali a

SPED2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Devenir des experts à même d'analyser les questions de démographie, de développement et leurs relations, avec une vision critique et éthique, de saisir les mutations et enjeux contemporains locaux et globaux et de s'engager dans l'action de manière informée et efficace, tels sont les défis que les diplômés du Master [120] en sciences de la population et du développement se préparent à relever.

Au terme du master, en effet, le diplômé en sciences de la population et du développement :

- maîtrise de manière approfondie et critique les concepts et cadres théoriques fondamentaux en démographie et en développement ;
- est capable de mobiliser les démarches d'analyse pertinentes et des outils méthodologiques adéquats pour analyser de manière rigoureuse et approfondie des problématiques de démographie et de développement dans différentes régions du monde, y compris leurs interactions et leurs évolutions spatiales et temporelles ;
- a développé une approche interdisciplinaire qui intègre des disciplines complémentaires comme l'anthropologie, l'économie, les sciences politiques, la sociologie, la géographie, l'histoire dans une perspective de contextualisation et d'analyse globale ;
- est capable d'articuler réflexion, recherche et action ;
- est capable de concevoir et réaliser un projet de recherche ;
- est capable d'intervenir avec pertinence en regard de problématiques concrètes de population et de développement, entre autres en contribuant à l'élaboration de réponses et de pistes d'actions contextualisées ;
- est capable de porter un regard critique et soucieux de valeurs éthiques sur les enjeux démographiques et de développement du XXI^e Siècle et d'en sensibiliser la société civile et les politiques.

À travers son choix de finalité, le diplômé privilégie une formation spécialisée visant à approfondir les problématiques et enjeux soit en développement soit en démographie.

2.6. Construire, à travers cette analyse, une réflexion objective, critique et personnelle aboutissant à une conclusion pertinente et argumentée.

2.7. Faire preuve d'autonomie dans l'utilisation de logiciels d'analyse de données.

3. Concevoir et réaliser un travail de recherche personnel, mettant en œuvre une démarche scientifique et méthodologique rigoureuse et critique, pour approfondir une problématique en sciences de la population et du développement.

3.1. Identifier et formuler une question de recherche pertinente en veillant à sa contextualisation.

3.2. Réaliser la synthèse critique de la littérature sur cette question en faisant un usage actif, critique et pertinent des outils d'information, des sources primaires et secondaires (en questionner la validité et la pertinence).

3.3. Réfléchir aux questions de recherche en faisant preuve d'abstraction conceptuelle, par exemple en construisant un schéma théorique, en identifiant un modèle d'analyse empirique et en formulant des hypothèses.

3.4. Construire et mettre en œuvre un dispositif méthodologique rigoureux et pertinent en vue d'étudier cette question.

3.5. Concevoir et réaliser une recherche empirique quantitative et/ou qualitative, en mobilisant les outils d'analyse adéquats.

3.6. Développer une analyse rigoureuse et un esprit de synthèse permettant la mise en perspective des paramètres en jeu et la formulation de conclusions pertinentes.

3.7. Intégrer dans sa démarche les principes de la démarche de recherche en sciences sociales et les règles et pratiques de la démarche scientifique en population et développement.

3.8. Faire preuve, de manière générale, d'un recul critique tant sur son propre travail que sur les connaissances qui y sont mobilisées.

4. Intervenir avec pertinence, en mobilisant son expertise, en regard de problématiques concrètes de démographie et de développement : apporter un éclairage rigoureux et pertinent, conseiller l'action politique, contribuer à l'élaboration de réponses et de pistes d'actions contextualisées et sensibiliser aux enjeux démographiques et de développement.

4.1. Adopter une approche critique et réflexive face aux enjeux démographiques et de développement de notre société contemporaine.

4.2. Sensibiliser, à travers une prise de parole pertinente et un dialogue constructif, la société civile et les politiques, aux grands enjeux démographiques et de développement.

4.3. Faire valoir la pertinence, mais aussi les limites, de son angle d'analyse ancré dans une approche rigoureuse scientifiquement fondée et contextualisée.

4.4. Contribuer à l'élaboration de réponses et de pistes d'action pertinentes ancrées dans une perspective citoyenne et éthique, en justifiant leur validité méthodologique (en tenant compte de l'analyse) et leur pertinence contextuelle.

4.5. Conseiller l'action politique en faisant preuve d'expertise.

4.6. Interagir et négocier de manière constructive avec les différents acteurs en présence, dont les collaborateurs, les décideurs politiques et les populations-cibles.

5. Communiquer de façon professionnelle, tant à l'oral qu'à l'écrit, en s'adaptant à ses interlocuteurs et au contexte et collaborer de manière respectueuse et constructive avec les différents acteurs impliqués dans une situation donnée.

5.1. Communiquer, à l'oral et à l'écrit, de manière pertinente sur des problématiques / sujets complexes en démographie et développement :

- Choisir des informations pertinentes en regard de la problématique.
- Présenter l'information de façon correcte, structurée, claire, précise et argumentée ; en particulier, communiquer les résultats des analyses et les conclusions via la construction de schémas, de graphiques et de tableaux pertinents et éclairants (mettant en évidence les points essentiels).
- Adapter sa communication (contenu et forme) aux interlocuteurs (selon leur niveau d'expertise) et aux intentions poursuivies selon les standards de communication spécifiques au contexte (vulgariser, etc.).

5.2. Dialoguer de manière respectueuse et constructive avec des interlocuteurs variés.

5.3. S'intégrer et collaborer efficacement au sein d'une équipe et avec différents acteurs impliqués dans une situation donnée.

6. Agir en tant qu'acteur universitaire, critique et responsable, ayant intégré une logique de questionnement et d'apprentissage continu.

6.1. S'engager dans une pratique professionnelle selon une approche universitaire fondée (d'un point de vue théorique et méthodologique) et caractérisée par une démarche réfléchie et critique.

6.2. Faire preuve de prise de distance par rapport à ses préjugés et se décentrer par rapport à son propre point de vue et ses valeurs culturelles.

6.3. S'engager, décider et agir de manière autonome et responsable dans le respect du cadre, du contexte de travail et d'autrui, en étant soucieux de valeurs éthiques et citoyennes.

6.4. Intégrer une logique de recul critique sur soi-même (ses acquis, ses compétences, ses présupposés notamment disciplinaires, ses limites, ses productions et ses actions), une logique de questionnement et d'apprentissage continu indispensables pour évoluer positivement dans un environnement socio-professionnel.

AA-DVLP. S'il a suivi la finalité spécialisée en développement, développer une expertise et un niveau élevé de compétences dans l'analyse de problématiques et des enjeux de développement, selon une approche qui intègre théorie, recherche et action.

AA-DVLP.1. Maîtriser et mobiliser de manière critique les principaux paradigmes et théories du développement.

AA-DVLP.2. Analyser de manière approfondie et critique une problématique de développement :

- en identifiant et analysant les processus de changement et les relations entre acteurs, en le conceptualisant et en proposant des hypothèses explicatives et prospectives,
- selon une approche interdisciplinaire, interculturelle et comparative,
- dans différentes régions du monde.

AA-DVLP.3. Analyser les interactions entre les réalités locales et les dynamiques globales dans le domaine du développement.

AA-DVLP.4. Développer une approche critique des différents enjeux liés au développement en analysant de manière rigoureuse les interactions entre le développement et des angles d'approche thématique bien spécifique (culture, genre, migration, économie populaire, ressources naturelles, environnement ...).

AA-DVLP.5. S'il a suivi la spécialisation régionale, Analyser des problématiques de développement par aires géographiques :

Exceptionnellement pour les étudiant.es qui commencent leur master en septembre 2023, le cours LSPED 2015 ne pourra être suivi qu'en 2ème année de master.

● Obligatoire

✂ Au choix

△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025

⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante

⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante

△ ⊕

Liste des finalités

une parmi :

- > Finalité spécialisée : démographie [prog-2024-sped2m-lsped201s]
- > Finalité spécialisée : développement [prog-2024-sped2m-lsped200s]

Finalité spécialisée : démographie [30.0]

Cette finalité axée sur la démographie a un objectif de professionnalisation répondant à une demande d'institutions diverses. Les outils théoriques et techniques de la démographie y sont approfondis et donnent aux étudiants un savoir-faire dans le domaine de la collecte, l'analyse et le traitement informatique et statistique de données socio-démographiques. Les séminaires consistent à mettre en pratique les connaissances pour répondre à des questions de recherche et des demandes d'acteurs dans le domaine de la démographie (administration, ONG,...). La finalité comprend 6 cours et séminaires obligatoires (30 crédits). La formation se poursuit par des cours et séminaires visant à approfondir les acquis méthodologiques et les cours à option.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel



Options et/ou cours au choix [30.0]

Deux options sont offertes dans le cadre des finalités spécialisées. Chacune de ces options représente 30 crédits.

Une parmi :

- > Démographie (applications empiriques) [prog-2024-sped2m-ldemo203o]
- > Développement [prog-2024-sped2m-ldvp201o]

Démographie (applications empiriques) [30.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ◌ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

● Obligatoire

✂ Au choix

△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025

○ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante

⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante

△ ⊕

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le tableau

SPED2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2^o cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2^o cycle non universitaire](#)
-

BA - assistant(e) social(e) - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - conseiller(ère) en développement durable - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - conseiller(ère) social(e) - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation agro-industries et biotechnologies - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation agronomie des régions chaudes - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation environnement - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation forêt et nature - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation systèmes alimentaires durables et locaux - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation techniques et gestion agricoles - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation techniques et gestion horticolas - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation technologie animalière - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en assurances - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en assurances et gestion du risque - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en commerce et développement - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en commerce extérieur - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en coopération internationale - jusqu'à 15 crédits supplémentaires

BA en e-business - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en écologie sociale - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en gestion des transports et logistique d'entreprise - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en international business - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en management de la logistique - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en sciences administratives et gestion publique - crédits supplémentaires entre 45 et 60

Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le [module complémentaire](#).

Type court

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Toute licence (minimum 240 crédits) délivrée par une université belge		Accès direct	
Masters			
Tout master (minimum 300 crédits minimum) délivré par une université belge.		Accès direct	
Tout grade académique de 2ème cycle (minimum 5 ans ou 300 crédits) délivré par une université européenne		Accès direct	
Tout grade académique de 2ème cycle (minimum 5 ans ou 300 crédits) délivré par une université hors Europe		Accès sur dossier	Introduction d'un dossier d'admission sous conditions : voir plus bas

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Aucune passerelle entre votre diplôme initial et ce master n'est prévue par l'Arrêté du Gouvernement. Peut-être avez-vous néanmoins accès à ce master, éventuellement moyennant l'ajout d'enseignements supplémentaires à votre programme. Veuillez vous adresser à la faculté qui organise ce master afin de connaître les démarches à effectuer. Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission sont à adresser à [Marie Gilot](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Les étudiants titulaires d'un grade académique de 2ème cycle (minimum 5 ans ou 300 crédits) **délivré par une université européenne** peuvent, en cas d'accès, se voir valoriser, par décision souveraine du jury, des crédits déjà acquis dans leur parcours antérieur (maximum 60 crédits).

Les étudiants titulaires d'un grade académique de 1er cycle (minimum 3 ans ou 180 crédits) ou 2ème cycle (minimum 5 ans ou 300 crédits) qui est **délivré par une université hors Europe reconnue par l'AUF** (*) (voir https://www.auf.org/les_membres/nos-membres/) dans un des domaines ci-dessous ont la possibilité d'introduire un dossier d'admission, à condition d'avoir obtenu au moins 65 % (ou 13/20) de moyenne pour l'ensemble des années universitaires réussies dans l'université d'origine :

- Sciences sociales

- Développement, Action humanitaire, Analyse des conflits
- Droit de l'homme / droits humains
- Économie
- Histoire
- Sciences politiques, administration (publique), relations internationales, communications
- Sciences humaines et sociales, sociologie, pédagogie, gouvernance, éthique
- Ressources humaines
- Genre
- Psychologie (sociale)
- Autres disciplines - pour accéder à la Finalité spécialisée Démographie

- Sciences

- Santé publique
- Ingénieurs civils (pas technique) – - pour accéder à la Finalité spécialisée Démographie
- Statistiques – - pour accéder à la Finalité spécialisée Démographie
- Géographie (sociale ou humaine)
- Environnement
- Biosciences, agronomie / foresterie si suffisamment de cours en sciences sociales
- Autres disciplines - pour accéder à la Finalité spécialisée Démographie

Spécifiquement pour la République Démocratique du Congo, nous acceptons aussi les étudiants titulaires d'un grade académique de 1er et/ou 2ème cycle **des mêmes disciplines listées ci-dessus, délivré par les Instituts Supérieurs de Développement Rural (ISDR) et les Instituts Supérieur Pédagogiques (ISP)**.

Ces conditions seront appliquées strictement, ce qui signifie que les dossiers qui ne les remplissent pas seront écartés d'office. Il peut toutefois y être dérogé moyennant une expérience professionnelle significative et de qualité dûment attestée. Les étudiants admis suivront les 120 crédits du master dans leur intégralité. Si leur parcours antérieur est jugé incomplet, des enseignements supplémentaires peuvent être ajoutés à leur programme, pour un maximum de 60 crédits.

(*) AUF : Association d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche et opérateur de la Francophonie universitaire

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

PÉDAGOGIE

Le master en sciences de la population et du développement est conçu autour de l'intégration de deux champs disciplinaires, la démographie et le développement, qui se traduit par une formule pédagogique centrée sur la participation. De plus, la forte composante méthodologique du programme implique un encadrement technique intensif.

Modalités favorisant l'interdisciplinarité

Les cours du tronc commun sont assurés par des enseignants relevant des deux disciplines, permettant un regard croisé sur les cadres théoriques et les pratiques de chacune d'entre elles. De plus l'emprunt de cours à d'autres programmes de master et le fait que les étudiants soient issus de différents horizons disciplinaires et de différentes régions du monde renforcent cette interdisciplinarité.

Stratégie d'enseignement

Le choix entre les différentes options, les échanges Erasmus et Mercator accessibles aux étudiants en second bloc annuel de master (1er quadrimestre), la possibilité de stage, permettent à l'étudiant de moduler sa trajectoire académique en fonction de ses intérêts de recherche et de ses objectifs professionnels, et d'accroître son autonomie dans le cadre de sa formation.

Un séminaire d'étude de cas, basé sur une approche par jeu de rôle et encadré par des enseignants en démographie et développement, met en exergue les interactions entre population et développement et permet aux étudiants de développer leurs compétences en matière de recherche et synthèse d'informations, d'argumentation, de négociation et de travail en équipe.

Situations d'apprentissage

Les situations d'apprentissage sont diversifiées, permettant ainsi de maîtriser les concepts et les cadres théoriques fondamentaux de ces disciplines (cours ex-cathedra) et d'adopter une démarche critique face à ces derniers lors des séminaires et des ateliers. L'apprentissage des outils et logiciels informatiques d'analyses quantitative et qualitative est garanti par le biais de travaux pratiques.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

L'évaluation des processus et acquis de l'apprentissage prend des formes variées : examens écrits et oraux, travaux individuels ou en groupe, et défense de mémoire.

Dans un certain nombre de cours du programme de master, l'évaluation se fait de manière continue sur base de travaux à remettre en relation avec l'évolution du cours. La maîtrise des logiciels informatiques est également évaluée via des exercices réalisés dans le cadre des travaux pratiques. Des présentations orales de travaux devant un auditoire sont également demandées: une attention particulière est portée à la clarté et la structure de l'exposé, à la qualité des supports utilisés, à l'élocution et à la gestuelle afin de développer les compétences de l'étudiant en matière de communication.

De plus dans le cadre du séminaire d'étude de cas, une évaluation par les pairs a été initiée. Il s'agit d'encourager les étudiants à « jouer le jeu », à participer de manière équilibrée au travail collectif et d'initier les étudiants à l'évaluation du travail de leurs pairs, comme ils pourront être amenés à le faire dans leur vie professionnelle

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

La mobilité des étudiants est clairement inscrite dans le cadre du master : possibilité d'effectuer un stage de recherche à l'étranger ou de prendre un ensemble de cours au choix ou une option complète (maximum de 30 crédits) dans une université étrangère organisant un master sensiblement équivalent. Ce choix est soumis, pour accord, aux responsables du programme et à l'existence d'une convention avec l'université concernée.

De même, le master peut accueillir, dans le cadre des options notamment, des étudiants étrangers.

Les mobilités de type Erasmus sont développées aux pages suivantes: <https://uclouvain.be/fr/facultes/espo/psad/outgoing.html>

Les séjours d'échange à l'étranger s'effectuent de préférence au premier quadrimestre du deuxième bloc annuel.

L'école des sciences politiques et sociales de l'Université catholique de Louvain et le [département de démographie de l'Université de Montréal](#) (UdM) s'associent pour proposer à partir de 2024-25 un double-diplôme en démographie (2 ans)

- Master en sciences de la population et du développement, finalité spécialisée en démographie, SPED2MS/DM, côté UCLouvain
- et Maîtrise en démographie, côté UdM

Ce double-diplôme, qui combine les forces de chacun des deux programmes, offrira une formation de haut niveau en démographie, unique dans le monde francophone.

Plus d'informations : <https://uclouvain.be/fr/facultes/espo/psad/double-diplome-en-demo.html>

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Le master donne accès au doctorat en sciences sociales (démographie) et au doctorat en sciences sociales (développement, population, environnement). Par ailleurs, il permet d'accéder à l'[école doctorale thématique en études du développement](#) (regroupant 7 universités belges francophones) et à l'[école doctorale thématique en sciences sociales](#) (qui comprend notamment la démographie).

Un étudiant peut aussi obtenir par après une autre finalité du même master en 30 crédits.

En outre, des masters UCLouvain (généralement 60) sont largement accessibles aux diplômés masters UCLouvain. Par exemple :

- le [Master de spécialisation interdisciplinaire en sciences et gestion de l'environnement et du développement durable](#) (accès sur dossier)
- les différents Masters 60 en sciences de gestion (accès sur dossier)
- le [Master \[60\] en information et communication](#) à Louvain-la-Neuve ou le [Master \[60\] en information et communication](#) à Mons

CERTIFICATS

Le suivi complet d'un des blocs d'options (30 crédits) peut donner lieu à un certificat d'université (organisé en concertation avec l'Institut universitaire de formation continue - IUFC).

[GESroup0.pnCONTA pJ-402e002626g /F1 8 Tf 0 Tc 1 0 264.93260\] 0l 48 Tms2648 0.U:uve ou le](#)